

CDD ingénieur d'étude

« Indicateurs de la durabilité des pêches »

Le Pôle halieutique AGROCAMPUS OUEST recrute au sein de sa Cellule Études et Transfert un(e) Ingénieur(e) d'étude contractuel (CDD de 4 mois), chargé(e) d'une étude préliminaire sur les indicateurs de durabilité des pêches française

Contexte

A l'initiative de France Filière Pêche (FFP), un atelier de concertation s'est mis en place début 2019, entre les représentants : des organisations professionnelles de la filière pêche française, des ONG environnementales, et des organismes de recherche. L'objectif partagé de cet atelier est de favoriser le dialogue entre acteurs, et d'accompagner le secteur vers une pêche reconnue comme plus durable.

D'un commun accord, il a été convenu que ce processus s'appuiera notamment sur une étude scientifique, menée dans un cadre partenarial entre organismes scientifiques (Ifremer, IRD, Université de Nantes, Agrocampus Ouest) et en concertation avec les participants à l'atelier. Cette étude devra conduire un travail concret de définition et de test d'un jeu d'indicateurs de durabilité qui permettraient d'objectiver les débats, de repérer les situations vertueuses et d'identifier les points à améliorer. Les indicateurs, établis à l'échelle des flottilles de pêche ou des métiers, devront couvrir les aspects écologiques, économiques et sociaux de la durabilité de l'activité de pêche.

In fine, le produit attendu de l'étude est double :

- une meilleure compréhension entre acteurs des enjeux de durabilité (+ consensus et dissensus si nécessaire),
- la définition d'une grille d'analyse et des indicateurs afférents, en cherchant à être aussi opérationnel que possible, mais aussi évolutif (notamment en fonction des conclusions d'une éventuelle Expertise Collective).

Missions de l'ingénieur d'étude

Sous la responsabilité scientifique de D. Gascuel, et en concertation étroite avec l'ensemble des scientifiques impliqués dans l'atelier, l'ingénieur.e d'étude recruté.e conduira une pré-étude, préliminaire à la mise en place de l'étude scientifique évoquée ci-dessus.

Il/elle devra conduire un travail d'analyse et de synthèse des travaux récents menés en matière d'indicateurs de durabilité de l'activité de pêche. Ce travail s'appuiera en particulier sur : les conclusions des groupes de travail du CSTEP, les spécifications de la DCSMM, les résultats de plusieurs programmes de recherche européens, les cahiers des charges de démarches de labellisation...(liste non-exhaustive)

Cette synthèse visera : 1. à proposer une échelle d'analyse pertinente (métiers ou flottille, et à quel niveau de définition), 2. à identifier une liste d'indicateurs candidats (à tester dans l'étude scientifique ultérieure), 3. à proposer des cas d'études (flottilles ou métiers tests). Elle doit déboucher sur une proposition précise d'étude scientifique, soumise aux partenaires.

Au cours de cette phase préliminaire, le/la chargé.e de mission organisera la concertation avec les partenaires scientifiques de l'atelier. Il/elle travaillera en coopération étroite avec le/la chargé.e de mission qui devrait recruter complémentirement Ifremer et participera aux ateliers eux-mêmes, où il/elle rendra compte de l'avancement de la pré-étude.

Profil et compétences nécessaires

- **Diplôme d'ingénieur(e) halieute (option REA ou GPECC) ou diplôme équivalent**
- **Maîtrise des enjeux et méthodes concernant la durabilité des pêches (dans ses dimensions écologiques, économiques et sociales)**

- **Excellentes capacités de synthèse et de communication écrite ou orale**
- **Autonomie, rigueur et sens de l'organisation et sens des responsabilités**
- **Qualités relationnelles, capacités d'écoute, aisance relationnelle, dialogue**

Les candidatures (CV, lettre de motivation, références si appropriées) sont à adresser au plus tard le 18 septembre 2019, sous format électronique (.doc ou .pdf) à :

Didier Gascuel - Pôle halieutique AGROCAMPUS OUEST – didier.gascuel@agrocampus-ouest.fr

Des auditions pourront être organisées le 20 septembre, pour une prise de fonction a priori fixée au 1^{er} novembre 2019.